



## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,  
de la région Centre-Val de Loire

Service : Régional Formation et Développement

Dossier : Daniel Pezzin  
suivi par : Odile Willemetz

Tél : 02.38.77.40.30

Courriel : [daniel.pezzin@agriculture.gouv.fr](mailto:daniel.pezzin@agriculture.gouv.fr)  
[odile.willemetz@agriculture.gouv.fr](mailto:odile.willemetz@agriculture.gouv.fr)

Objet : avis du CHSCT-REA du 17 décembre 2018

Date : 9 avril 2019

Le directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

A l'attention de Mesdames et Messieurs,  
les membres du CHSCT-REA

A la suite d'une saisine des représentants des personnels siégeant en comité hygiène, sécurité et conditions de travail régional de l'enseignement agricole (CHSCT-REA) par quelques personnels de l'EPLEFPA de Châteauroux, le CHSCT-REA a procédé à une visite de l'établissement lors de la réunion du CHSCT-REA le 1<sup>er</sup> Octobre 2018.

Le compte-rendu détaillé de cette visite a été présenté par vos soins au cours de la réunion du CHSCT-REA du 17 décembre 2018.

Un avis listant des recommandations à mettre en œuvre a été voté lors de ce même comité.

La réglementation prévoit que le président du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail doit, dans un délai de deux mois, informer par une communication écrite, les membres du CHSCT des suites données aux propositions et avis émis par le comité.

Je vous informe qu'une séance de travail réunissant la directrice régionale adjointe, le Chef du SRFD et la directrice de l'EPLEFPA a été organisée afin d'examiner de façon approfondie les recommandations émises dans l'avis établi par le CHSCT-REA. Il a été échangé sur les différents points évoqués.

J'ai demandé, par ailleurs, à la directrice de l'établissement de diffuser l'avis émis par le CHSCT-REA.

La DRAAF et les acteurs de prévention et d'appui aux personnes et aux structures, informés de la situation, restent pleinement mobilisés pour accompagner la directrice et les équipes afin de restaurer un climat social apaisé et des conditions de travail des personnels plus sereines au sein de cet établissement.

Le directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,

Bruno LOCQUEVILLE

